

Admission de Marc Ancogne et de l'adjudant général qui a porté les drapeaux pris à Ypres et qui s'adresse à la Convention, et réponse du Président, lors de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794)

Jean-Baptiste Treilhard

Citer ce document / Cite this document :

Treilhard Jean-Baptiste. Admission de Marc Ancogne et de l'adjudant général qui a porté les drapeaux pris à Ypres et qui s'adresse à la Convention, et réponse du Président, lors de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 322;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25624_t1_0322_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022



(Vifs applaudissements).

Paris sera désormais la ville aux cent portes, et chaque porte signalera un triomphe ou une époque révolutionnaire. Ainsi, à la place de la barrière d'Enfer, qui ne rappelle qu'une ineptie fanatique, nous graverons sur les deux côtés: «Tel jour, sept mille Espagnols posèrent les armes devant les républicains. Le même jour, Collioure et Port-Vendres, vendus par la trahison, furent repris par le courage». (On applaudit). Et les citoyens des départements méridionaux de la république se rappelleront nos triomphes en venant dans le lieu des séances des législateurs.

les batailles gagnées affermirent la république.

Par exemple, à la barrière Blanche ou de Clichy, on se souviendra d'Ypres; à celle de Saint-Martin nous substituerons le nom de la victoire de Fleurus. La prise de Charles-sur-Sambre ou de Charleroi fera oublier la porte du miraculeux saint Denis, et on lira en passant, à la tête de ses arcs de triomphes: «Tel jour, la garnison de Charleroi se rendit à discrétion, et se recommanda à la générosité républicaine ». (Vifs applaudissements). On écrira les faits héroïques de la reprise de Toulon sur les colonnes qu'on a déshonorées par le nom de barrière du Trône.

Le combat de Watignies, pour débloquer Maubeuge, vaudra bien le nom de barrière de Vaugirard. (On applaudit). Les triomphes de l'armée d'Italie pourront bien être substitués sans regret au nom de la porte de l'Etoile. (Nouveaux applaudissements). L'assaut du mont Cénis ne retentira-t-il pas mieux aux oreilles républicaines que le nom de barrière de la Conférence? (On applaudit). Je ne parle pas des inscriptions à adopter aujourd'hui, je ne fais que donner des exemples et présenter la facilité d'exécuter ce projet. Les littérateurs nous rappelleront le style lapidaire, et donneront sans doute à la langue française la précision et la brièveté de la langue latine, tant renommée pour les inscriptions.

C'est ainsi que l'instruction nationale sortira des pierres même entassées par la tyrannie, et que la victoire fera une nouvelle conquête en réhabilitant les monuments honteux de la fiscalité. C'est aux arts à leur faire encore expier ces crimes envers le peuple; c'est à la Convention à sanctionner cette disposition aussi politique que morale de ces édifices aussi inutiles qu'ils furent odieux.

Combien le génie de la peinture et de la sculpture ne s'est-il pas avili en prodiguant l'encens et la flatterie la plus basse au quatorzième Capet! Qu'il se relève donc aujourd'hui, ce génie des arts, et qu'il prouve que, devenus enfants de la république, ils ont brisé les chaînes du despotisme, et abjuré la flatterie corruptrice qui les corrompit eux-mêmes.

C'est à vous, citoyens, de tout régénérer, et pour y parvenir vous n'avez qu'à le décréter. (On applaudit).

On demande que le rapport de Barère soit inséré au Bulletin.

Cette proposition est décrétée (1).

[Le brave Marc Ancogne est admis alors aux honneurs de la séance; il entre portant en

main le drapeau qu'il a pris à l'ennemi; va le déposer dans celles du président (1)].

Le président adresse au brave Ancogne le discours suivant:

LE PRÉSIDENT: Brave républicain, entre dans cette enceinte; prends place auprès des représentants du peuple; tu les trouveras tous disposés à sceller aussi de leur sang la gloire et le bonheur du peuple français. (Vifs applaudissements).

Ancogne entre dans l'assemblée, et reçoit du président l'accolade fraternelle, au milieu des applaudissements (2).

Un membre demande que l'adjudant-général qui a présenté les drapeaux, reçoive le même témoignage d'estime et d'attachement de la Convention nationale. Cette motion est appuyée du suffrage de toute l'assemblée; le président [TREILHARD] le prononce et l'exécute (3).

[et cet officier jettant à terre ses drapeaux, qu'il foule aux pieds, vole au bureau recevoir dans les embrassemens du président le gage de la fraternité qui unit les représentans du peuple et ses défenseurs] (4).

L'adjudant général, porteur des drapeaux, demande la parole; l'assemblée la lui accorde.

Il s'exprime ainsi:

«Citoyens représentants, chargé par le général en chef de l'armée du Nord de venir présenter à la Convention trente-huit drapeaux pris à Ypres et dans d'autres combats, j'ai accepté avec reconnaissance cette mission glorieuse; je viens déposer aux pieds des représentants du peuple ces signes qui, pour les Français, sont le point de ralliement pour aller à la gloire, et qui, pour nos ennemis, ne sont plus que les signes de leur honte et de Je demande pardon à la Convention nationale si je tremble devant elle: je ne tremble pas ainsi devant les ennemis de ma patrie. — (Vifs applaudissements).

LE PRÉSIDENT: Les voilà donc ces drapeaux qui attestent la gloire de nos frères d'armes et la honte des satellites des despotes. Ils apprennent donc enfin, les stipendiés de Pitt, que l'univers entier s'unirait vainement pour donner des fers à des républicains, et qu'entre des hommes libres et des esclaves il n'est pas d'autres traités que la mort. (On applaudit). Entre aussi dans cette enceinte; les représentants du peuple presseront dans leurs bras un républicain sensible aux applaudissements de ses frères, et toujours fier et terrible contre les ennemis de la liberté. (Nouveaux applaudissements). (5).

[[La réponse du président] sera imprimée, ainsi que le discours de l'adjudant général, et sur-tout sa belle péroraison (6)].

Les deux braves républicains qu'il vient d'embrasser ne l'ont pas plutôt quitté, que plusieurs membres de l'assemblée les pressent

Rép., n° 194.
Mon., XXI, 110.
P.V., XL, 328.

⁽⁴⁾ Rép., nº 194. (5) Mon., XXI, 111.

⁽⁶⁾ J. Paris, nº 548; M.U., XLI, 220.